

# NOTICE TECHNIQUE ET MISE EN OEUVRE

## Devireg® 330



## **Applications :**

**Devireg 330 est un thermostat électronique modulaire 1 consigne, livré avec une sonde universelle**, qui permet de faire des abaissements de température. Il est conçu pour être fixé dans une armoire électrique sur rail DIN (encombrement maxi 52mm).

Devireg 330 est destiné à de multiples usages : contrôle de température d'une pièce, systèmes de réfrigération, température du sol, applications extérieures, applications industrielles.

**Il est bien adapté aux applications de traçage : mise hors gel ou maintien en température de canalisations.**

Il existe plusieurs modèles de thermostats :

Modèle de thermostat	Plage de température
Devireg 330	-10°C à +10°C
Devireg 330	+5°C à +45°C
Devireg 330	+30°C à +90°C

## **Installation :**

1. L'installation doit être permanente. Le Devireg 330 doit être placé après les organes de sécurité électrique (disjoncteur par exemple).
2. La température est réduite de 5°C lorsque les contacts 3 et 6 sont reliés par un organe de coupure (exemple : horloge)
3. Le thermostat doit être fixé sur une surface sans vibrations
4. Une sonde d'ambiance doit être placée sur un mur intérieur, 1,5m au dessus du sol, sans interférence directe de radiateurs, porte ou fenêtre de manière à ne pas être exposé aux courants d'air ou au soleil.
5. La connexion entre le thermostat et la sonde doit être faite avec un câble de 1,5mm<sup>2</sup>. Le câble peut mesurer jusqu'à 50m sans affecter la précision du thermostat. Cependant, le câble ne doit pas être placé en parallèle d'un câble haute tension ou de forte puissance pouvant induire des signaux indésirables.
6. Si la sonde doit être encastrée ou subir une pression, celle ci doit être placée et protégée dans un conduit.
7. Tout contact ou autre objet pouvant entraîner des champs électromagnétiques ne doivent pas être placé dans l'environnement immédiat du thermostat.
8. Les raccordements doivent être fait selon les schémas électriques par un professionnel.

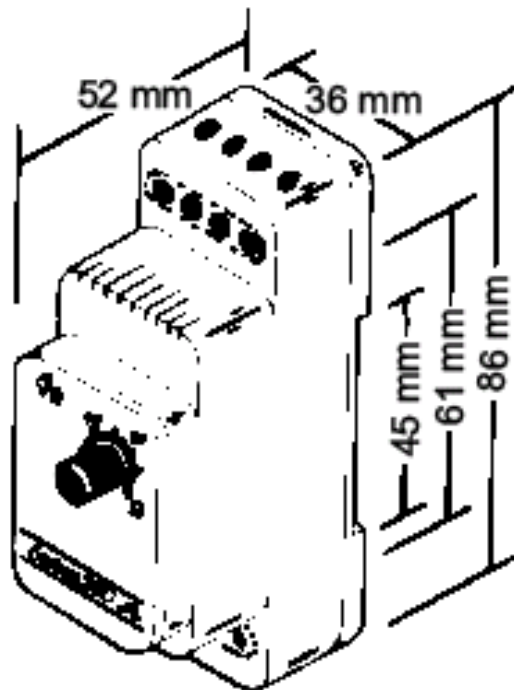


fig 1

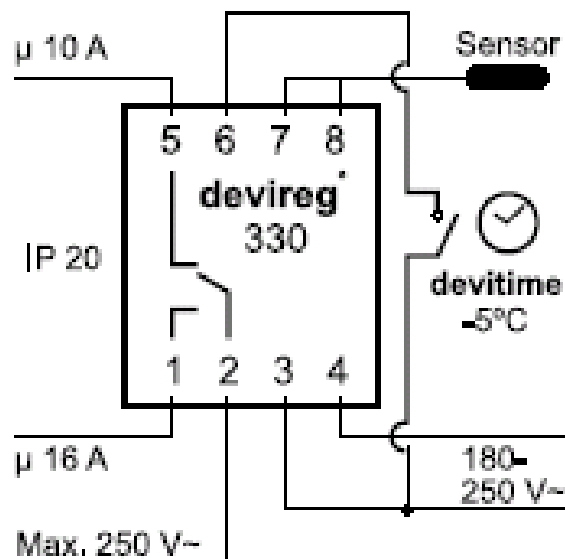


Schéma électrique

## Guide de dépannage

Contrôle du fonctionnement :

Si la chaleur ne se met pas en marche en activant le thermostat, vérifier le raccordement et les protections avant de contacter un électricien.

Marche à suivre pour le dépannage :

Réservée à un installateur électricien qualifié

Contrôle du fonctionnement :

- Vérifier la tension sur les contacts 3 et 4
- Resserrer les contacts
- Mesurer la résistance du câble chauffant et calculer la puissance  
 $P = U^2/R = 52900/R$  (à 230 V)  
Vérifier que le câble correspond bien aux recommandations en se référant au catalogue fabricant.
- Si les contacts de sonde 7 et 8 sont débranchés, une lampe rouge s'allume et le thermostat se met en marche. Si ce n'est pas le cas, le thermostat est défectueux.
- La mesure de la sonde avec un ohmmètre doit donner une résistance stable comparée à la température ambiante (voir données techniques)
- Si les contacts de sonde 7 et 8 sont branchés, une lampe verte s'allume et le thermostat se coupe. Si ce n'est pas le cas, le thermostat est défectueux.

### Caractéristiques techniques

Plage de température	Selon modèle de thermostat
Alimentation	180 – 250 V ~ 50Hz
Protection extérieure	Cos $\varphi$ = 0,3 max 2A
Pouvoir de coupure contacts 2 et 5	10 A 250 V
Pouvoir de coupure contacts 1 et 2	16A 250 V ~
Hystérésis	0,5°C
Abaissement de température	5°C
Température de fonctionnement	-10°C à +50°C
Classe de protection	IP 20
Caractéristiques de la sonde	NTC 15kOhm à 25°C
Valeurs ohmiques	-10°C 66kOhm 0°C 42kOhm +25°C 15kOhm +50°C 6kOhm
Voyant	
Eteint	Le thermostat n'est pas alimenté En chauffe mais la température de consigne n'est pas atteinte La température de consigne est atteinte ; plus de chauffe
Rouge	
Verte	

### **Garantie limitée à deux (2) ans par DELEAGE :**

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans suivant la date initiale d'achat. Durant cette période, DELEAGE s'engage à réparer ou à remplacer, selon son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation.

Cette garantie limitée annule ou remplace toute autre garantie expresse ou tacite de DELEAGE, ainsi que tout autre engagement que DELEAGE aurait pu prendre.

En aucun cas DELEAGE ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

**DELEAGE**  
**ZI Sud – 18, Avenue du Général Ferrié**  
**BP 7**  
**35416 Saint-Malo Cedex**  
**Tél. : 02.99.82.74.34**  
**Fax : 02.99.81.57.97**

Service :

**Pour toutes questions sur l'installation du Devireg 330, veuillez vous adresser à notre service d'assistance technique.**

**Pour de plus amples informations sur nos produits, consultez notre site web [www.deleage.fr](http://www.deleage.fr)**